

# Pas de stage... Pas de diplôme!

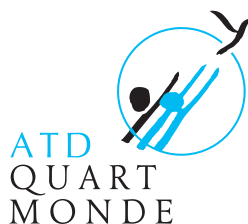
## ACTION STAGES

Une initiative d'ATD Quart Monde auprès des entreprises locales pour qu'elles se mobilisent en faveur des élèves des filières professionnelles, et de leurs enseignants.

### Un constat alarmant

Chaque fin d'année scolaire, des élèves de l'enseignement professionnel achèvent leur cursus de formation CAP ou Bac Pro sans être diplômés!

Non pas parce que ce sont de mauvais élèves, mais parce qu'ils n'ont pas pu trouver une entreprise pour les accueillir en stage, durant 22 semaines réparties sur 3 ans.



---

**GROUPE  
DE TOULOUSE**

---

[www.atd-quartmonde.fr/toulouse](http://www.atd-quartmonde.fr/toulouse)

*« Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité des chances... »*

*« Ils encouragent l'organisation de différentes formes d'enseignement secondaire, tant général que professionnel, les rendent ouvertes et accessibles à tout enfant. »*

## Au départ une idée séduisante

À l'origine de cette situation : une volonté de l'Éducation Nationale d'impliquer les milieux professionnels afin que les entreprises deviennent des partenaires actifs de la formation de leurs futurs collaborateurs en les accueillant en stage quelques semaines par an, tout au long de leur cursus d'étude. L'objectif étant de permettre aux élèves de se confronter aux réalités de la pratique de leur futur métier et du monde du travail.

## Modalités du partenariat « écoles-entreprises » aujourd'hui

Les programmes des filières professionnelles prévoient 22 semaines de PFMP (périodes de formation en milieu professionnel) sur un cursus de 108 semaines, soit 20 % du temps de formation.

L'acquisition des connaissances et des savoir-faire correspondants à ce temps de stage est, en réalité, « sous-traitée » aux entreprises qui se retrouvent, avec le professeur du stagiaire, en charge de la passation d'épreuves destinées à l'évaluation sur site des compétences des élèves stagiaires lors d'un contrôle en cours de formation (CCF)

A condition que tous les élèves obtiennent leurs 3 stages obligatoires !

Faute de quoi, étant privés d'une part significative de leur programme de formation, leur compétence professionnelle peut en pâtir.

## Les résultats inquiétants d'un dispositif prometteur

Aujourd'hui, le nombre d'élèves ne disposant pas de stages adaptés à la filière de formation suivie peut atteindre un taux de 40 à 60 % selon les classes.

En effet, après avoir signé ces accords nationaux avec l'Éducation nationale, les organisations patronales ne sont pas parvenues à convaincre leurs adhérents de l'intérêt, pour l'entreprise, d'accueillir régulièrement en stage leurs futurs collaborateurs.

A ce déficit de motivation des entreprises, s'est ajouté, au fil des ans, une augmentation des besoins globaux de stages à pourvoir du fait de la systématisation des stages obligatoires et de l'allongement de leur durée, dans tous les secteurs de l'enseignement et dans tous les cursus, provoquant une pénurie structurelle d'offre de stages, généralisée dans l'ensemble du système éducatif.

Cette pénurie entraîne une sélectivité croissante dans l'accès aux stages qui pénalise d'abord les élèves les plus socialement fragiles et crée pour les chefs d'établissement une situation intenable.

## Des conséquences inacceptables

Les élèves qui, faute de stage, terminent leur cursus sans diplôme, sont victimes d'une injustice qui compromet leur intégration dans le monde du travail, pouvant entraîner leur exclusion économique et sociale, avec les conséquences individuelles et collectives que l'on sait.

Une telle dérive d'un dispositif institutionnel constitue une grave atteinte au principe de l'égalité des chances puisque l'obtention d'un stage est dépendante d'un réseau relationnel familial performant capable de se substituer au système éducatif, défaillant dans son obligation d'assurer l'accès de tous les élèves aux stages obligatoires inscrits dans les cursus officiels de formation. Or, bien des familles ne disposent pas d'un tel réseau.

## Que faire, dans l'immédiat, pour améliorer rapidement la situation ?

Sans attendre la réforme indispensable du dispositif dont les effets pervers sont manifestes, la solution réside dans une prise de conscience, par le monde de l'entreprise, des conséquences sociales et humaines désastreuses de la pénurie de stages pour les jeunes qui en sont victimes.

L'objectif de la démarche d'« action stage » est de nouer des contacts à tous les niveaux des organisations professionnelles locales et avec les entrepreneurs de la région toulousaine, dans le but de susciter une mobilisation des entreprises de toute taille dans les filières qui recrutent des diplômés issus de l'enseignement professionnel afin de les convaincre de se rapprocher

des établissements qui les forment et d'examiner leurs possibilités d'accueil de stagiaires avec les équipes enseignantes.

Et ce, dans les tous prochains mois car il y a urgence !

La coordination « action stage » est à la disposition des chefs d'entreprise pour faciliter leur mise en relation avec les établissements d'enseignement professionnel dont les filières de formation correspondent à leurs besoins de recrutement.